

Swisscom SnowDay for family & friends (SSDFF)

Conditions de participation

La participation et l'inscription à la manifestation Swisscom SnowDay for family & friends (SSDFF) sont facultatives. En s'inscrivant à la manifestation, le participant ainsi que les personnes qu'il a inscrites (resp. leurs représentants légaux) confirment avoir lu, compris et accepté l'ensemble des conditions mentionnées ci-après. Le participant en charge des inscriptions est tenu d'informer tous les membres du groupe sur les conditions de participation. De par sa participation à la manifestation, chaque membre du groupe confirme accepter les conditions de participation.

En s'inscrivant, le participant confirme l'exactitude de toutes les informations fournies, y c. de la classification correcte de tous les participants dans les catégories enfants/adultes. La personne en charge des inscriptions est domiciliée en Suisse et confirme par la présente être âgée d'au moins 16 ans au moment de l'inscription. Swiss-Ski et les remontées mécaniques de Meiringen-Hasliberg sont les organisateurs du Swisscom SnowDay for family & friends ; Swisscom est le sponsor principal de la manifestation.

La participation à la manifestation se fait expressément aux risques et périls des participants. L'assurance est l'affaire des participants. Les participants répondent de tout dommage causé durant la manifestation. De par sa participation à la manifestation, chaque participant confirme qu'il accepte les présentes conditions de participation.

Inscription

- Les inscriptions sont ouvertes entre le 4 janvier 2021 et le 12 mars 2021.
- Les inscriptions s'effectuent par voie électronique via la plateforme d'inscription. Les inscriptions peuvent se faire en ligne et sur place moyennant des frais d'inscription tardive de CHF 10.- par billet.
- L'inscription est valable le Swisscom SnowDay individuel pour la famille et les amis entre le 15 mars 2021 et le 5 avril 2021. à Meiringen-Hasliberg.

Les billets sont disponibles aux conditions suivantes :

- Enfants de moins de 18 ans : CHF 30.00
- Adultes dès 18 ans : CHF 40.00

Les prestations suivantes sont comprises dans le prix du billet :

- Carte journalière pour le domaine skiable Meiringen-Hasliberg
- Repas de midi + une boisson non-alcoolisée
- Un rabais de CHF 10.00 est octroyé aux participants possédant un forfait saison Top 4 ou un forfait saison pour le domaine skiable Meiringen-Hasliberg.
- Un dépôt de CHF 5.- est en outre demandé par carte journalière.



Règles de comportement

- Dans le but de prévenir les accidents, il est recommandé de s'échauffer avant de faire du ski / du snowboard, individuellement ou en participant à l'échauffement en groupe organisé sur place.
- Le port d'un casque est obligatoire.
- Le participant confirme qu'il ne souffre pas de problèmes de santé susceptibles de nuire à la pratique du ski / du snowboard.
- Afin d'éviter les blessures et les accidents, le participant ne dépasse pas ses limites de performance.
- Les instructions données par les responsables de la manifestation doivent toujours être suivies.
- En cas de manquements perturbant le bon déroulement de la manifestation ou mettant en danger la sécurité des autres participants, les organisateurs sont habilités à exclure de la manifestation à tout moment les personnes concernées.
- La participation de personnes sous l'emprise de l'alcool et/ou de drogues est exclue. Lorsqu'un participant est visiblement sous l'emprise de l'alcool ou de drogues, le personnel a le droit d'exclure ce participant de la manifestation Swisscom SnowDay for family & friends. Le paiement effectué à l'avance ne lui sera pas remboursé dans ce cas.

Règles concernant les images et vidéos – utilisation des données

- De par l'inscription au Swisscom SnowDay for family & friends, les participants acceptent implicitement l'enregistrement gratuit et sans dédommagement d'images et de vidéos en direct. Les organisateurs ainsi que le sponsor disposent des droits d'utilisation gratuits et illimités dans le temps sur toutes les images et vidéos effectuées sur la plateforme.
- En acceptant les conditions de participation, le participant consent à ce que les organisateurs et le sponsor puissent utiliser toutes les images et vidéos prises au cours de la manifestation pour des mesures de communication et à des fins publicitaires diverses. Si un participant ne souhaite pas la publication d'images, il est tenu d'en informer le photographe préalablement.
- Les organisateurs et le sponsor se réservent le droit de publier les images et les vidéos via les canaux de communication de Swisscom, ainsi que sur le site web www.swiss-ski.ch et via les remontées mécaniques Meiringen-Hasliberg. Des images et vidéos sélectionnées seront également publiées sur www.bluewin.ch.
- Les coordonnées recueillies au cours de l'inscription ainsi que les images et les vidéos des participants à la manifestation peuvent être utilisées par l'organisateur Swiss-Ski et le sponsor à des fins de marketing liées directement au Swisscom SnowDay for family & friends. À l'exception de l'utilisation des images et des vidéos mentionnée plus haut et de la transmission des coordonnées aux sponsors ayant organisé un concours éventuel, les deux parties s'engagent à ne pas transférer les données personnelles à des tiers et à respecter les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données.

Règles concernant la responsabilité et l'assurance

- Les organisateurs et le sponsor déclinent toute responsabilité pour des dommages survenant au matériel des participants ou de tiers.
- Les organisateurs et le sponsor n'assument aucune responsabilité pour la perte d'objets de valeur, de vêtements et de pièces d'équipement.
- Le participant apporte lui-même les équipements de sport ou les loue sur place à ses frais.



Non-présentation – annulation de la manifestation – remboursement

- Les organisateurs et le sponsor ne sont pas obligés de rembourser le montant d'inscription en cas de maladie ou non-présentation d'un participant. Un remboursement peut uniquement être demandé sur présentation d'un certificat médical au plus tard une semaine après la manifestation.
- Si la manifestation ne peut pas avoir lieu en raison d'un cas de force majeure, d'un événement naturel, de mesures imposées par les autorités ou de circonstances inévitables, le participant a droit au remboursement du montant d'inscription. D'autres dépenses comme par exemple pour les billets de train, la chambre d'hôtel, etc. ne sont pas remboursées.
- En cas d'annulation, l'organisateur informe les participants inscrits si possible 24 heures à l'avance.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation si un nombre insuffisant d'inscriptions lui parviennent. Le cas échéant, les frais de participation seraient remboursés.
- Les mauvaises conditions météorologiques sont uniquement une raison d'annulation pour l'organisateur si la sécurité des participants ne peut pas être garantie (par ex. orage, etc.).

Ces conditions de participation sont régies par le droit suisse, le for juridique est Berne.

